



## **Établissement de radiodiffusion socioculturelle - Reconduction de mandats.**

Par arrêté grand-ducal du 1<sup>er</sup> août 2019, les mandats des membres du Conseil d'administration de l'Établissement de radiodiffusion socioculturelle suivants sont reconduits jusqu'au 10 août 2024 :

- Madame Véronique FABER, en tant que personnalité représentative de la vie sociale et culturelle ;
- Monsieur Charles MULLER, en tant que représentant de l'État.

